

INSPIRE et vous

Marc Leobet
Mission de l'information géographique
CGDD/DRI

A quoi sert INSPIRE?

- A répondre à ces questions d'un décideur :
- « Comment savoir où sont les données extérieures dont j'ai besoin?
- Comment gérer la confidentialité (réelle ou imaginaire)?
- Comment régler les problèmes de conventionnement qui prennent trop de temps?
- Comment connaître la qualité des données (les miennes et celles des autres)? »

Les moyens

- Rendre la donnée téléchargeable
 - ==> la donner à voir avant
 - ==> en donner la description avant

La standardisation

- Les obligations
 - Métadonnées (avant 2013),
 - Services en ligne (avant 2013),
 - Données conformes (avant 2021)

L'interopérabilité, c'est...

- Publier une fois,
- Être utilisé maintes fois
- Mutualisez les ressources rares !

L'organisation

- Niveau européen
- Conseil national de l'information géographique (CNIG)
- Loi NOTre => plateforme numérique régionale
- Plateformes nationales thématiques
 - Risques, urbanisme, eau, biodiversité, mer...

Qui est concerné?

- 1° L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics ;
- « 2° Les personnes chargées d'une mission de service public en rapport avec l'environnement, dans la mesure où ces informations concernent l'exercice de cette mission.
- **ou toute personne agissant pour leur compte**

Les évolutions en cours

- Priorité Commission : couverture européenne
 - données de référence environnementales
- Données de référence nationales/régionales
 - Régionales : OCS, SRCE ?
- Lien avec données souveraines = Etat de droit.

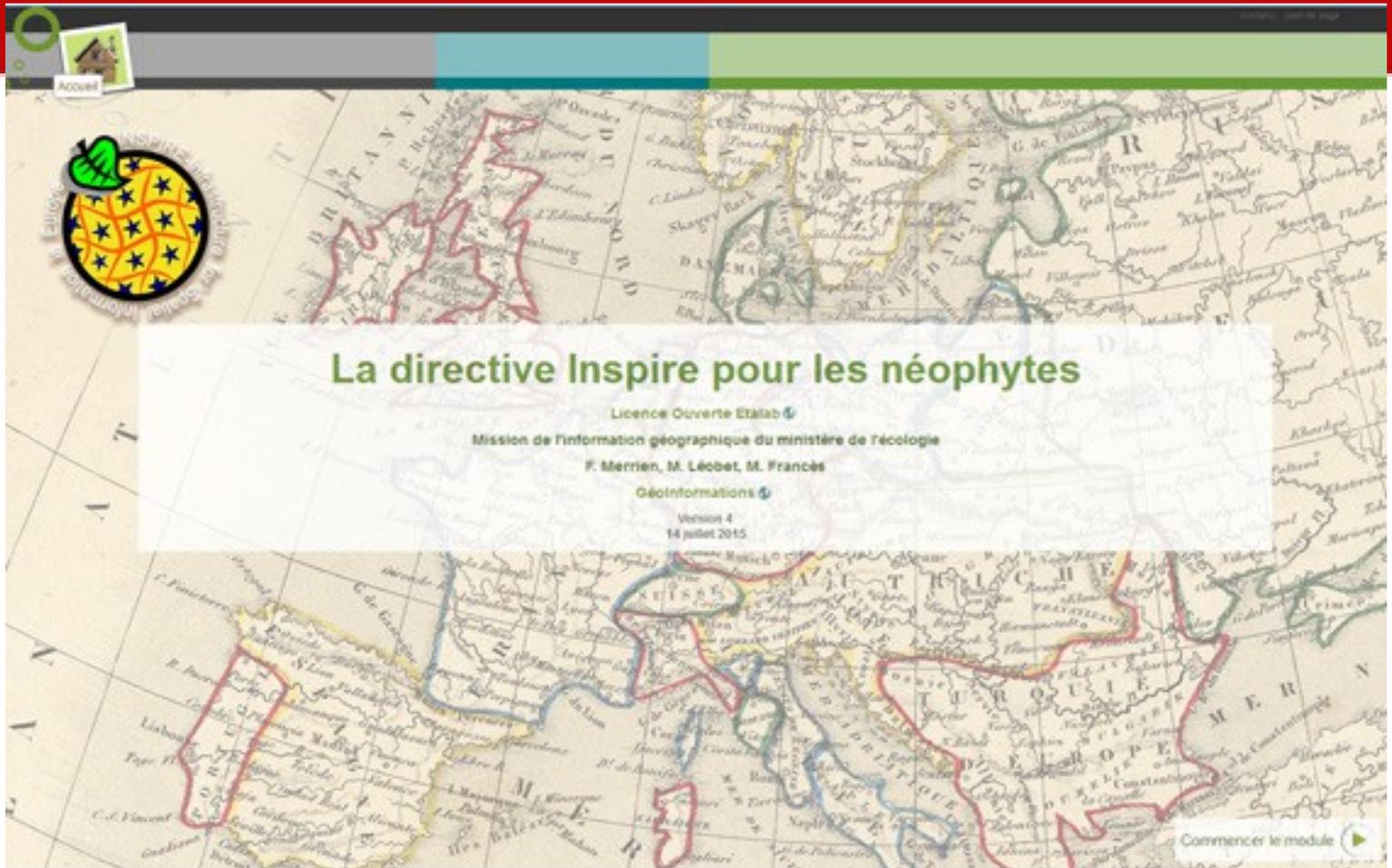
Qu'est-ce qui est concerné?

- Les données géographiques **existantes** en format électronique
- Donc, au format vectoriel ou image
- Détenues par une autorité publique
- Concernant un des thèmes des trois annexes (toutes les descriptions physiques ou légales d'un territoire)

Conclusion

- Le lieu de publication est indifférent
- Enjeu = lieu de consommation
- Minimiser les coûts de publication
- Un accès plus facile pour les consommateurs
- Les effets sont visibles dans les autres régions :
à vous de jouer.

Pour en savoir plus



The slide features a background map of Europe with red and blue outlines. On the left, there is a circular logo with a yellow background, a green apple, and blue stars, surrounded by the text 'ÉDITIONS' and 'GÉOINFORMATIQUES'. The main text on the slide reads: 'La directive Inspire pour les néophytes', 'Licence Ouverte Etalab', 'Mission de l'information géographique du ministère de l'écologie', 'F. Merrien, M. Léobet, M. Francis', 'Géoinformations', 'Version 4', '14 juillet 2015'. At the bottom right, there is a button labeled 'Commencer le module' with a play icon.

http://formations-geomatiques.developpement-durable.gouv.fr/NAT009/Inspire/directive_inspire_neophytes/co/directive_inspire_neophytes.html

MIG/LBT - 25.09.18

11

Sites utiles

Commission européenne :

<http://inspire.jrc.ec.europa.eu>

Conseil national de l'information géographique :

<http://cnig.gouv.fr>

Blog consacré à INSPIRE sur le modèle « une question par jour » <http://georezo.net/blog/inspire/>

Site Géoinformations du MEEM :

http://formations-geomatiques.developpement-durable.gouv.fr/MIG/Infrastructure_nationale/co/Infrastructure_nationale.html

• Posez-y vos questions!